

IDENTIFICATION	
Unité de formation : DEONTOLOGIE DANS L'EXERCICE DES PROFESSIONS JURIDIQUES Activité d'enseignement : DEONTOLOGIE Cours : DEONTOLOGIE	Section : DRT C Nombre de crédits ECTS : 2
Nombre de périodes : 20	N°UF : 922
Dossier pédagogique : 713002U32D1	Unité déterminante : N

DESCRIPTION
<p>Capacités préalables requises :</p> <p>Capacités:</p> <p>En droit constitutionnel, En disposant des textes législatifs et de la documentation ad hoc:</p> <ul style="list-style-type: none"> • face à une disposition légale donnée: <ul style="list-style-type: none"> - la situer dans la hiérarchie des normes; - en définir son caractère principal et sa portée; - identifier la juridiction compétente pour vérifier sa légalité; • analyser un article-clé de la constitution relatif aux libertés publiques, en expliciter la portée pratique et émettre un commentaire argumenté; • identifier le rôle constitutionnel d'une institution publique; • émettre un avis circonstancié sur une réforme récente relative à l'organisation constitutionnelle des collectivités belges. <p>En droit civil: les personnes Compte tenu de son niveau de formation, face à des situations juridiques standards concernant les personnes et la famille, par le recours aux règles de droit civil les régissant, en utilisant le vocabulaire adéquat et en disposant de la document ad hoc,</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyser et abstraire la situation juridique correspondante; • prévenir les litiges qui y sont relatifs; • structurer la démarche juridique mise en oeuvre en regard des éléments théoriques et de la jurisprudence. <p>En droit civil: les biens et les obligations Compte tenu de son niveau de formation, face à des situations juridiques standards concernant les personnes et la famille, par le recours aux règles de droit civil les régissant, en utilisant le vocabulaire adéquat et en disposant de la document ad hoc,</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyser et abstraire la situation juridique correspondante; • prévenir les litiges qui y sont relatifs; • structurer la démarche juridique mise en oeuvre en regard des éléments théoriques et de la jurisprudence. <p>En recherche, traitement et validation de l'information juridique, A partir d'une situation caractérisée par des problèmes juridiques standards et dans le respect des consignes données,</p>

- identifier de façon autonome un objectif de recherche;
- effectuer une recherche en fonction des trois sources du droit: législation et réglementation, doctrine, jurisprudence;
- trier et sélectionner les informations juridiques pertinentes;
- en donner une synthèse pragmatique, propre à la prévention ou à la résolution de la problématique;
- présenter un fonds documentaire juridique de base;
- décrire les outils nécessaires au développement et à l'actualisation des connaissances nécessaires à l'exercice de sa profession.

Titres pouvant en tenir lieu:

Les attestations de réussite des UF713802U32D1 "droit constitutionnel", 713202UD1 "droit civil": les personnes", 713203U32D1 "droit civil: les biens et les obligations", 713001U32D1 "recherche, traitement et validation de l'information juridique" classées dans l'enseignement supérieur économique de type court.

Contenu du cours :

L'étudiant sera capable:

- d'exposer les principales règles déontologiques des professions juridiques exercées dans le cadre des entreprises, des professions libérales et des services publics telles que celles de conseiller pou collaborateur juridique d'entreprise ou de service public, d'avocat, de notaire, de magistrat, d'huissier, de greffier;
- de comparer les principes et règles déontologiques de ces professions (points de convergence et de divergence);
- de dégager les principes et les règles déontologiques à respecter dans le cadre de ses propres missions;
- d'identifier les sources à consulter pour vérifier et approfondir les questions déontologiques qui se posent.

Capacités terminales :

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable:

Face à des situations caractérisées par des problèmes juridiques standards,

- d'analyser et abstraire les principes et règles déontologiques en question dans de telles situations;
- d'établir des liens entre les règles déontologiques des différentes professions en présence;
- de décrire les règles déontologiques de collaborateur juridique applicables à ces situations et de les justifier.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants:

- le degré de cohérence entre son positionnement déontologique et la situation traitée,
- le recours judicieux aux textes légaux et réglementaires à consulter pour vérifier et approfondir les questions de déontologiques qui se posent;
- le degré de rigueur dans le développement et l'argumentation juridiques.

Bibliographie :

J. Demblon, Tout savoir sur les notaires, Story scientia, 1988
A. Braun, Tout savoir sur les avocats, Story scientia, 1993
Ch. Panier, Tout savoir sur la justice, Story scientia, 1998

PERSONNEL ENSEIGNANT

HAUTIER Patricia

METHODOLOGIE

Syllabus disponible sur la plateforme Claroline Les législations Code de l'étudiant en droit de chez Kluwer

MODES D'EVALUATION

Examen écrit en fin de module. Analyse de jurisprudence.
